



AGIR pour la
BIODIVERSITÉ
SAVOIE



Communiqué

Ouverture de la chasse en Savoie : malgré le déclin généralisé des populations d'oiseaux, les tirs augmentent !

Alors que, sous les coups de boutoirs d'une agriculture toujours plus intensive et d'un dérèglement climatique aujourd'hui avéré, la nature peine à s'adapter, trois espèces d'oiseaux dont deux en déclin et jusqu'ici épargnées, de manière exemplaire, en Savoie depuis 25 ans vont de nouveau subir la pression de la chasse : l'alouette des champs, la caille des blés et la nette rousse.



L'alouette des champs (*Alauda arvensis*) ne se reproduit plus dans les plaines et collines de Savoie suite à l'intensification agricole et ne niche plus qu'en altitude. De nombreuses études attestent de ce déclin en Europe où seuls l'Italie la Grèce et la France chassent encore ce passereau protégé partout ailleurs. Cela n'a pas empêché les chasseurs de Savoie de demander et d'obtenir la réouverture de sa chasse au seul prétexte de réparer l'inégalité de traitement qu'il y aurait à la chasser dans les départements

limitrophes de l'Isère et de la Haute-Savoie.

Les prélèvements en Savoie viendront ainsi s'ajouter aux 1 200 000 alouettes déjà tuées annuellement en France sans compter celles capturées dans les tenderies du sud-ouest (de l'ordre de 600 000 individus). De plus, il existe aussi en Savoie l'alouette lulu, plus rare et plus menacée encore que sa cousine et donc protégée au niveau national, qui sera inévitablement la victime collatérale des tirs par confusion entre les deux espèces comme d'ailleurs potentiellement d'autres espèces semblables également protégées telles que les pipits et les bruants.

Le même constat préoccupant au niveau de la conservation peut être fait concernant la réouverture de la chasse à la **caille des blés** (*Coturnix coturnix*), tout autant menacée et dont les effectifs nicheurs savoyards sont réduits à une poignée d'individus s'installant dans les rares prairies de moyenne montagne encore épargnées par l'intensification agricole.





En ce qui concerne la magnifique **nette rousse** (*Netta rufina*), ces effectifs hivernants au lac du Bourget étaient en augmentation ces dernières années du fait de l'instauration de nombreuses réserves et de l'arrêt de sa chasse au niveau départemental. Profitant de cette tranquillité et des opérations de restauration des roselières et zones humides réalisées grâce à des aides publiques conséquentes et à l'implication des nombreux partenaires, plusieurs couples de nette rousse se reproduisent aujourd'hui autour du lac. C'était une

heureuse acquisition pour la biodiversité en Savoie mais la reprise de la chasse à cette espèce va compromettre cette dynamique positive qui laissait espérer l'établissement permanent et durable de ce canard chamarré devenu emblématique du lac. A l'heure où l'intercommunalité Grand Lac (ex CALB) bâtit une nouvelle identité pour le lac du Bourget basée sur l'attrait touristique d'un patrimoine exceptionnel à faire partager au plus grand nombre, cet accroissement de la pression de chasse apparaît en total décalage. Sachant qu'en Camargue les tirs atteignent certaines années près de 100% des effectifs d'oiseaux hivernants, il convient donc de se dépêcher d'aller les admirer avant qu'intervienne l'ouverture de la chasse.

Face à ces revendications de « toujours plus » des chasseurs savoyards, on ne peut que s'interroger sur leur niveau de conscience écologique. Lorsque l'on sait que les attributions de grands gibiers (cerf, chevreuil, chamois, mouflon) pour la prochaine saison de chasse en Savoie dépassent les 10 000 individus, sans compter l'important tableau de chasse sanglier à réaliser, on est ainsi en droit de se demander où se situe « la mesure » et quelle injustice peut bien représenter pour les chasseurs savoyards le fait d'épargner les 38 grammes d'une alouette des champs. Mais pour les non chasseurs qui cherchent simplement à admirer et à écouter la nature, le préjudice sera bien réel du fait du dérangement et de la raréfaction inévitable de ces espèces qui n'étaient plus chassées en Savoie depuis 25 ans.

Contact(s) :

- LPO Savoie, savoie@lpo.fr, 0952523052
- P. Freydier, pfreydier@laposte.net
- D. Secondi, domi.secondi@gmail.com

LPO Savoie Les Pervenches 197 rue Curé Jacquier 73290
La Motte-Servolex - savoie@lpo.fr - <http://savoie.lpo.fr> -
Tel 0952523052 - Fax 0957523052

FRAPNA Savoie 26 passage Sébastien Charléty 73000
Chambéry - frapna-savoie@frapna.org - www.frapna-savoie.org -
Tel 0479853179 - Fax 0956024731